

Autorisation parentale Utilisation de photos / vidéos / textes / citations / travaux scolaires

Je permets à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH), aux établissements faisant partie de la CSSH ainsi qu'aux partenaires de la CSSH (ex. : Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie, etc.) :

- de prendre des photos de mon enfant;
- de tourner des vidéos dans lesquelles on le (la) voit;
- de nommer son nom à l'intérieur de textes;
- d'utiliser ses propos pour la production de textes;
- d'utiliser ses travaux scolaires (reprendre des écrits, reproduire des dessins, etc.);
- d'être interviewé(e) par des membres de la presse ou par un membre du personnel de la CSSH.

Cette autorisation est donnée, à titre gratuit, pour l'ensemble des activités qui se dérouleront dans le cadre scolaire (sorties incluses), au cours de ses années d'études à la CSSH. Je comprends que les éléments ci-haut mentionnés pourront être utilisés auprès de différents publics, et ce, pour faire la promotion de la Commission scolaire, de ses établissements, de l'école publique, d'événements spéciaux, etc. Ainsi, tous les éléments précités pourraient être utilisés à l'intérieur d'outils pédagogiques et promotionnels (cahiers spéciaux, dépliants, brochures, album des finissants, album de fin d'année, sites Internet de la CSSH et de ses établissements, pages Facebook officielles et autres médias sociaux officiels de la CSSH et de ses établissements, vidéo sur la pratique d'une activité sportive, scolaire ou parascolaire, etc.), à l'intérieur de publicités, dans le cadre de relations de presse (communiqués et photos fournis aux médias, interviews pour diffusion à la télévision, à la radio ou sur Internet), dans le cadre de congrès et de colloques pour illustrer des activités pédagogiques réalisées en classe, etc.

J'accepte

Je refuse

(Je sais que ma réponse est révoquable en tout temps, mais que je dois communiquer avec l'école de mon enfant pour compléter un nouveau formulaire dans le cas où je souhaiterais modifier mon choix actuel.)

Nom du parent ou du tuteur

Numéro de téléphone du parent ou du tuteur

Nom de l'élève

École fréquentée par l'enfant

Date

Signature du parent ou du tuteur

Pour information : Ariane Faribault, conseillère en communication
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Téléphone : 450 773-8401, poste 6581
ariane.faribault@cssh.qc.ca

MERCI DE PARTICIPER AU RAYONNEMENT DE NOS ÉTABLISSEMENTS
ET DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE!